SION, MARDI 13 MARS 1934 PARAIT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI No 30 — 31e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Hôteliers - Restaurateurs
Pour vos carnets
„Ordonnance de Police"
adressez-vous à l'„Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis"
Téléphone 46

Carnets de compte
de 32 pages
A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL
0.15 pièce - 10 fr. le cent

Edmond Bille et l'art religieux

Où l'artiste dit leur fait aux ignares

Note de la Rédaction: Bien que Mussler soit un de nos amis nous n'avons pas craint de critiquer objectivement son œuvre à Noës et de déclarer qu'elle était plus un travail d'artisan qu'un travail d'artiste.

Ce jugement a soulevé l'indignation des sots et des ignares.

Mussler a trouvé deux défenseurs: le rédacteur d'un petit journal sédunois qui, lui-même, avoue impudemment qu'il n'a pas vu ses vitraux, et un anonyme effronté du « Nouvelliste ».

Comme ils ne sont qualifiés ni l'un ni l'autre, hélas! pour porter des appréciations sur l'art religieux, nous n'avons pas attaché d'importance à leurs élucubrations.

Mais notre article impartial nous avait valu de M. Edmond Bille — un authentique artiste — un mot de gratitude et d'encouragement qui confirmait notre opinion:

« Merci, nous écrivait-il, d'apporter si judicieusement votre appui à nos efforts. Votre article peut nous être très précieux. »

A notre demande — et pour couper court à la polémique — Edmond Bille accepte aujourd'hui d'exposer plus longuement son opinion à la « Feuille d'Avis du Valais » et de stigmatiser comme il convient certains plumitifs qui sans voir une œuvre ont le front d'en parler, et qui font un sort aux objets de pacotille.

Il est tout de même effarant de constater que dans tel ou tel journal, la critique artistique appartient à un quelconque imbécile et que le premier Sauthier venu peut disputer de Noës sans même être allé sur les lieux!

Indépendamment de son incurable ignorance il fait preuve ainsi d'un manque absolu de respect pour celui qu'il voudrait défendre, et nous connaissons assez bien Mussler pour savoir qu'il préférerait à cet éloge excessif et sans aucun fondement, le blâme amical du journaliste auquel il avait, jadis, soumis bénévolement plusieurs de ses maquettes.

Noës est une erreur. Nous l'avons dit et nous le répétons. Mais il n'est pas mauvais qu'Edmond Bille à son tour, le souligne avec l'autorité que lui confère un long passé d'artiste et de critique.

Son jugement compte en Suisse et le fait qu'on ait pu lui confier l'élaboration de plusieurs vitraux à la Cathédrale de Lausanne est assez significatif pour que nous puissions nous dispenser de commenter un talent unanimement reconnu.

On verra qu'Edmond Bille, avec sa verve et son allant nous donne absolument raison contre un clan de béotiens.

Dans sa lettre il nous dit textuellement ceci: « Je tenais à dire leur fait à l'armée des ignares et des imbéciles qui aboient autour des églises que nous avons décorées... quand nous ne sommes pas là pour leur répondre ou pour tirer leurs oreilles d'âne. »

Dieu sait si jamais correction fut plus méritée!

Après cela le public averti saura choisir ses guides.

Avant de passer la plume à M. Edmond Bille, on nous permettra cependant d'excuser Mussler sur un point:

C'est à son insu qu'on fit exécuter ses vitraux à Innsbruck. Trop bohême ou trop bon pour s'insurger ensuite il n'en suivit pas l'exécution. Sans doute, il ne nous demandera pas maintenant de montrer pour son travail plus d'intérêt qu'il n'en a témoigné lui-même...

Il y a, par exemple, au fond du chœur, une croix en verroterie, à l'aspect douteux et qui vraiment constitue une abomination.

L'article éclatant d'Edmond Bille aura vraisemblablement un grand retentissement dans le canton. Il sera pour ses détracteurs un prétexte à nouveaux dénigrements, mais il est homme à se défendre, et d'ailleurs, il a pour lui l'approbation de tous ceux qui sont sensibles à la beauté.

Et cela nous rappelle une anecdote:

Quand Sa Grandeur Mgr Besson — connu pour sa compétence artistique — eut le plaisir de visiter la nouvelle église, à Chamoson, il s'arrêta longuement devant cette œuvre où Edmond Bille a mis le meilleur de lui-même:

Des flatteurs ignorants tâchaient de l'en détourner et quêtant sa désapprobation:

— L'architecture est bien, n'est-ce pas, Monseigneur?

Alors, avec un fin sourire où se mêlait l'ironie à l'indulgence il se retourna vers eux:

— Oui, répondit-il doucement, et les vitraux aussi... *A. M.*

(Corr. part.) Heureux pays où les questions d'art prennent parfois le pas sur les controverses politiques. Il me plaît de songer que le Valais pourrait être de ceux-là. Mais est-ce bien d'art qu'il s'agit? On discute fort, en effet, autour de Lourtier, comme autour de Savièse et de Chamoson. Mais quand ce journal, à propos de la nouvelle église de Noës, émet quelques réflexions très opportunes et risque quelques réserves sur l'originalité de l'œuvre, il s'attire, paraît-il, des répliques qui n'ont avec la critique objective et motivée que des rapports fort lointains. Et la discussion qui pourrait devenir intéressante, finit, comme trop souvent chez nous, en dispute stérile.

Or, l'art n'a que faire des mots trop violents et des invectives. Son domaine, tout fait de nuances et de sensibilité, n'appartient qu'à ceux qui le servent avec respect et conscience. Ce n'est guère le cas, me semble-t-il, de certains folliculaires qui n'ont su jusqu'ici que se faire les dents et les ongles dans les champs clos de la politique. Les régions sereines où s'épanouissent les fleurs de l'art religieux, ne peuvent que leur être fermées.

Si j'en juge par la qualité — ou le manque de qualité — de certains propos tenus, ou d'écrits qui les valent, il semble que les mobiles qui poussent certaines gens de robe ou de plume à se fourvoyer dans les susdites régions, ne laissent pas d'être un peu suspects. La plupart des jugements ne sont faits que de parti-pris; et dans un domaine où il serait convenable d'exiger quelque culture, on voit s'étaler une ignorance et une indigence qui n'ont même pas pour elle l'excuse de la bonne foi!

Je pense qu'on ne fustigera jamais assez ces critiques marrons, flatteurs sans conscience ou virtuoses du dénigrement, lesquels, non contents de faire flèche de tout bois, se servent, en plus, de tout ce qui a servi et servira toujours aux petits esprits, aux envieux, aux ratés et aux impuissants.

*
**

Tout cela serait, somme toute, d'importance minime, si les œuvres, comme on l'a dit, «se défendaient d'elles-mêmes». Or, c'est là un lieu commun dont nous vérifions, hélas, tous les jours l'inanité. Je ne connais pour ma part qu'une catégorie d'œuvres qui se défend d'elle-même et obtient les victoires sans combattre. Ce sont les œuvres qui ne valent rien, qui n'expriment rien. Celles surtout qui se contentent de rabâcher en des formules vides et désuètes, de vieilles rengaines classées, cataloguées aussi dénuées d'art que de vie.

Pour ces œuvres-là s'ouvrent toutes grandes, et sans discussion, les portes des églises, les porte-monnaies des bonnes âmes, et, ce qui est pis, trop souvent les cœurs des fidèles. Le «toc» prend si aisément figure du vrai. Et ne sait-on pas que le mensonge est une monnaie qui s'échange plus facilement que celle de la vérité!

Voici déjà pas mal de temps, que le signataire de ces lignes est chargé d'une mission officielle qui l'oblige à voir, — et parfois à juger — un grand nombre d'objets d'art religieux — vitraux, mosaïques, statues, crucifix, ciboires, etc. —, dont l'étranger, avec la complicité des clercs, nous inonde, malgré les temps cruels aux artistes et aux artisans de chez nous — (qu'en pense M. le curé de Sierre qui a commandé les vitraux de Noës à Innsbruck?) — On n'imagine pas la pauvreté ou l'insolent mauvais goût de la presque totalité de ces produits manufacturés, destinés à l'ornement et à l'ameublement de nos sanctuaires. — C'est ici que nos dénigreurs professionnels pourraient intervenir avec fruit. Non seulement ils s'en gardent, mais on les voit faire la courte échelle à cette pacotille. Et le public au lieu de s'insurger, accepte. Bien plus, il s'y habitue, comme à ces phrases toutes faites de nos plumitifs d'occasion, comme à ces clichés d'orateurs profanes ou sacrés. Il en fait sa nourriture quotidienne sans s'apercevoir de leur incurable et solennelle bêtise!

En attendant, cette marchandise indésirable étale partout sa laideur, sa banalité, et les objets les plus vils se carrent, face aux tabernacles, dans leur suffisance de faux-dieux — n'est-ce pas devant eux que vont désormais s'agenouiller les fidèles?

Il faut donc avoir l'esprit bien mal fait, — ou n'en pas avoir du tout — pour ne pas saluer au moins avec sympathie — la conviction peut ne venir que plus tard! — toute tentative sincère de sortir de ce bric-à-brac. Je ne dis pas: toute prétention à faire du nouveau, — le nouveau n'étant pas nécessairement bon —, mais tout effort qui tend à donner aux croyants un cadre de qualité, c'est-à-dire un cadre digne de la foi qui, comme un encens, se répand dans le sanctuaire.

L'architecte, le peintre, le verrier, le décorateur, s'ils veulent mériter le titre de «Maîtres d'œuvres», ne s'écarteront pas de cette loi, et en feront leur ligne de conduite. Dans la vie publique, la liberté de l'individu finit où commence celle des autres. Ici, la liberté de l'artiste ne doit s'épanouir qu'en fonction de l'architecture. C'est-à-dire en se rappelant toujours le rôle qu'aura a remplir l'édifice, sa signification dans le milieu où il est construit. Quand ces conditions sont remplies, l'œuvre est bien près de la réussite.

Il ne m'appartient pas de dire ce que je pense des tentatives faites en Valais, ces dernières années, pour sortir de l'ornière. Mais je ne crains pas de souligner que l'effort plus que méritoire fait dans les paroisses dont on parle ne saurait sans malveillance —, ou stupidité — être taxé d'erreur, ou jugé sommairement. On voudra bien admettre enfin qu'aucun de nous ne cherche à conquérir le premier rang, à surpasser le voisin, à renchérir sur ce qui a été fait, Ce serait méconnaître les droits et les devoirs sacrés de l'artiste que de le croire capable d'œuvrer dans un tel état d'esprit. La surenchère appartient à la politique et non à l'Art. J'insiste là-dessus, parce qu'on parait ne pas le savoir, dans certains milieux où la confusion est manifeste. Avec d'autres, nous déplorons le « battage » inconsidéré fait autour d'une restauration d'église où **rien** n'existe encore de ce qu'on annonce et décrit depuis des mois, à grand renfort d'épithètes laudatives, rien, sinon quelques verrières... susceptibles de vous éloigner à tout jamais de l'art du vitrail, si ce dernier ne devait aboutir qu'à de telles pauvretés!

Qu'on fasse confiance à l'artiste librement choisi: voilà qui est bien; voilà qui est nécessaire. Mais qu'on ait du moins la pudeur et le tact d'attendre l'achèvement de l'œuvre pour la juger, pour la louer,... voire pour la combattre et la condamner.

Edmond Bille.

NOUVELLE

Le Perclus du hameau

(Inédit)

Il avait de courtes ailes, il pouvait voleter, prendre un peu d'ébat sur la côte verdie. Elles étaient bien à lui, le bon Dieu les lui donna. On les arracha. La force primant le droit, il dut se laisser faire, le perclus du hameau.

Il avait doigts habiles lui procurant son pain, jetant même une aumône, à l'indigent sans toit. Ils étaient bien à lui, le bon Dieu les lui donna. On les lui coupa. La force primant le droit, il dut se laisser faire, le perclus du hameau.

Il avait la chaumine où il dormait le soir, mangeait sa soupe seul, avalait son pain noir. Elle était bien à lui, sa mère la lui laissa. On l'en sortit un jour. La force primant le droit, il dut se laisser faire, le perclus du hameau.

Depuis lors il erra, dans le sentier solitaire. Il connut la misère, les soucis des demains. Il marchait dans la nuit, se heurtait aux ténèbres. Il trébuchait par ci, il trébuchait par là, et chacun bousculait le perclus du hameau.

Sur le banc de pierre, épuisé, il se laissa choir. Il revit l'heureux temps, le temps de son enfance, son lit blanc tout fait et sa soupe fumante, le sourire de sa mère qui toujours l'accueillait. Et il pleura longtemps, le perclus du hameau.

Une belle, au passage, le happa, une fois. Elle vit ses grands yeux noirs, sa mise correcte aussi. Tiens, voici, se dit-elle, un corps à conquérir, qui sait, peut-être encore des écus à soustraire. Lui se laissa prendre, le perclus du hameau.

Elle l'amena chez elle. Avant de déchoir il songea à sa mère. Il entendit son soupir et ce long cri d'angoisse: «Mon fils! que vas-tu faire?» Il se sentit mal à l'aise sous ce toit fétide. Il se sauva dans la nuit, le perclus du hameau.

Il buta contre une pierre. Il s'abattit sur le sol. Une large blessure au front où tout son sang ruisselle. Un râle, et ce fut tout. Une herbe est son linceul. Là-haut, vers son Dieu, pour rejoindre sa mère, il est parti sans jambes, le perclus du hameau.

Mars 1934. **Ritli.**

Réponse à un ennemi de la Petite-Entente

(Correspondance particulière)

Le journal « La Patrie Valaisanne », laisse rarement échapper la moindre occasion de témoigner une vive sympathie à l'adresse de la Hongrie. Libre à elle de le faire, sans doute, mais encore faut-il que les arguments employés par « l'Informateur particulier » de ce journal ne soient pas marqués au coin d'une ignorance complète de l'histoire des trois pays formant désormais un bloc qui s'appelle la Petite-Entente et qui déplaît tant aux anciens alliés de Guillaume II.

Dans sa dernière Revue Etrangère (jeudi 8 mars crt.), la « Patrie Valaisanne commente donc un article de M. Henry de Chambon de la « Revue Parlementaire », et cherche à prouver que la France se détache toujours plus de la Petite-Entente, allant même jusqu'à modifier son attitude concernant la revision du traité de Trianon.

Avant tout, nous ne voulons même pas relever la façon dont sont traités des hommes d'Etat de la valeur d'un Benès ou d'un Titulesco. Mais, oser affirmer que la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie ont un « cadeau aussi généreux qu'immérité, et cela sans même consulter les populations qu'on faisait passer sous leur souveraineté », voilà, disons-nous qui dépasse tout ce qui est permis et témoigne vraiment trop d'une bien coupable et étrange ignorance.

Les Etats dont il s'agit ont simplement préparé par leurs longues souffrances, par leurs sacrifices, par le patriotisme de leurs grands hommes et de toute la nation, grâce aussi à l'aide fidèle de leurs alliés, l'unité politique de leur pays. En ce faisant, ils ont soutenu, non seulement leur propre cause, mais aussi celle de tous les peuples opprimés. Leurs revendications contre l'oppression magyare étaient des plus légitimes, et les hommes d'Etat dont nous parlions et que l'on insulte d'une façon si triviale, sont les agents, les instruments de grandes et nobles idées, de forces morales capables de détruire à jamais la liste des peuples soumis à un joug étranger. Ce sont eux, et leurs idées, qui ont ressuscité la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui ont rendu à la Roumanie et à la Serbie des territoires jadis volés, habités uniquement, où presque, par des hommes de leur race et de leur langue.

Ceci a pu être accompli parce que l'opinion publique du monde entier connaissait depuis longtemps les injustices subies de la part du régime hongrois par toutes les aspirations politiques et nationales des pays en question. C'est avec une obstination et une énergie remarquables que les Roumains de Transylvanie résistaient au régime de magyarisation à outrance des gouvernements de Budapest. Un grand homme d'Etat anglais, Lord Fitzmaurice, au Foreign Office du temps de Gladstone et d'Asquith, avait soigneusement exposé la politique agressive de l'Autriche-Hongrie, contre les nations latines et slaves de l'Empire. L'attitude provocatrice, surtout de la minorité magyare contre les Roumains, peut, disait le ministre anglais, « provoquer d'un jour à l'autre des troubles sanglants dont les résultats seraient incalculables pour la paix européenne ».

Ce qu'il ne faut donc pas ignorer si l'on veut être juste et impartial, c'est que la Hongrie n'a jamais cessé de poursuivre par tous les moyens, la magyarisation complète des nationalités étrangères de façon à pouvoir les supprimer. Un homme d'Etat hongrois, le Comte Etienne Tisza, disait un jour aux Serbes et aux Croates: « Il est possible que nous nous écroulions, mais avant, nous trouverons encore assez de force pour vous détruire! » A quoi l'illustre écrivain norvégien Björnson répondait: « Toutes ces injustices conduiront la Hongrie tôt ou tard à sa perte! »

L'unité nationale du peuple roumain s'est donc accomplie en vertu du droit historique et étmique d'une race qui depuis les Daces a toujours habité les territoires situés entre le Dniestre, le Danube, la Tisza et les Carpathes. Quant aux peuples de la minorité qui vivent actuellement dans les Etats de la Petite-Entente, ils sont gouvernés avec justice, dans le respect de leur langue, de leur foi et de leurs traditions. C'est la meilleure réponse à faire à la Hongrie qui n'a jamais reconnu aucun droit, d'aucune espèce, à ses minorités. Elle n'admet que ce principe: L'unité de la race magyare sur toute l'étendue territoriale de la Hongrie. C'est même pourquoi, dans tous les pays latins, les luttes pour l'émancipation du joug hongrois avaient déjà bien avant la guerre, rencontré les sympathies et l'encouragement de l'opinion publique.

L'informateur de la « Patrie Valaisanne » ignore aussi que la Roumanie a fait tout son devoir durant la guerre, seule, avec ses propres moyens, elle a soutenu une lutte terrible contre des ennemis beaucoup plus nombreux et, surtout, infiniment mieux armés qu'elle sur un front de 1350 kilom. Il est certain que l'armée roumaine a décongestionné les fronts de Verdun et du Carso. Et quand, épuisée, elle a dû battre en retraite, et voir l'ennemi envahir les deux tiers de son territoire, l'armée de Mackensen a dû cependant rester sur place. M. Poincaré l'a bravement déclaré à la Chambre française: Devant Verdun, cette masse eût pu, peut-être, changer la face des événements. Ajoutons à cela que la Roumanie se trouvait dans une situation tragique, sans exemple, par le fait de la révolution russe qui finit par l'isoler complètement.

Oui, c'est bien la trahison de la Russie qui fut la principale cause du désastre roumain; mais une chose est incontestable, et il est absurde de vouloir le nier: L'intervention de la Roumanie a été du plus haut profit pour des alliés qui subissaient alors une terrible pression allemande. De plus, la justice la plus élémentaire, et aussi les intérêts de l'Europe, exigeaient que la Roumanie réalisât son unité nationale intégrale afin de pouvoir demeurer forte gardienne des intérêts économiques et politiques de tous aux bouches du Danube ainsi qu'à la Mer Noire.

Enfin, l'auteur de l'article qu'approuve tant la feuille valaisanne, est favorable à la revision des traités. Les pays de la Petite-Entente sont, au contraire, et fort heureusement, résolus à défendre, coûte que coûte, autant l'œuvre de justice que les traités qui l'ont établie. La cause même de la paix du monde l'exige. Et tout bon Français, fermement attaché à cette idée de paix, doit à son tour être contre pareille revision, et cela pour la raison fort simple qu'après avoir obtenu gain de cause en Orient, l'Allemagne et ses anciens alliés tourneraient bien vite leurs regards vers l'ouest... Et c'est ce que la «Voix française contre la Petite-Entente » semble ignorer, tout comme elle ignore les sournois agissements magyares contre la vraie paix, durable et bienfaisante.

Vouloir détacher la France de la Pologne et de la Petite-Entente, c'est être complice des pêcheurs en eau trouble dont l'unique rêve est un nouveau 1914... revu et corrigé!

Aucun homme, ayant le cœur bien placé, ne peut désirer, ni encourager pareille œuvre néfaste entre toutes. Y contribuer, c'est assumer à la légère une bien lourde responsabilité! *Alexandre Ghika.*

Trains spéciaux

pour le transport des voitures automobiles à travers le Simplon, pour Pâques et Pentecôte

On nous écrit:

La section vaudoise de l'A. C. S., d'entente avec le 1er arrondissement des C. F. F., organise avec les sections de Genève et du Valais de l'A. C. S., des trains spéciaux pour l'aller et le retour d'Italie à l'occasion des fêtes de Pâques et de Pentecôte.

Un premier train circulera le jeudi 29 mars courant, de Brigue à Domodossola.

Les voitures devront être données au chargement à 11 h. 50 au plus tard, départ de Brigue à 13 h. 50, arrivée à Domodossola à 14 h. 50. Les automobilistes qui voudraient atteindre Milan le même jour vers 18 h., pourront le faire très facilement.

Le coût du transport d'une voiture moyenne, chargée seule sur un wagon, reviendra à fr. 46 environ. Si 2 voitures sont chargées ensemble sur le même wagon, le prix moyen du transport serait alors de fr. 37 environ.

Le prix du billet de chemin de fer simple course sera approximativement de fr. 5 en 2me cl. et de fr. 3.50 en 3me.

Le train spécial pour le retour circulera le lundi de Pâques 2 avril, de Domodossola à Brigue. Les voitures devront être données au chargement à 15 h. 20 au plus tard, départ de Domodossola à 17 h. 20.

Le prix de transport d'une voiture moyenne, chargée seule sur un wagon, se monte à fr. 51.50 environ. Si deux voitures sont chargées ensemble sur un même wagon, le prix moyen du transport serait de fr. 42 environ.

Les inscriptions sont à adresser au secrétariat de la section Valais de l'A. C. S., avenue de la Gare, à Sion, si possible avant le jeudi 22 courant. Les personnes, membres de l'A. C. S. ou non, qui voudront s'inscrire, sont priées de donner les indications suivantes: marque de la voiture, No de police, poids, empattement, nombre de personnes, d'enfants, en quelle classe désirent-ils voyager, et leur adresse complète.

La condamnation des partis bourgeois

La Suisse a rejeté par 70.000 voix environ la loi Haeberlin qui devait assurer l'ordre et la sécurité publiques. Dix cantons seulement l'ont acceptée, à savoir: Lucerne, Uri, Glaris, Fribourg, Appenzell (Rhodes intérieurs), Grisons, Thurgovie, Tessin, Vaud et Valais.

Ce résultat catégorique est, à nos yeux, la condamnation des partis bourgeois. Il ne peut que renforcer l'action socialiste et l'action des fronts qui sont pourtant opposées.

Mais chacun de ces mouvements est loin de rallier une majorité et c'est ainsi que nous allons vivre un temps d'anarchie et de désarroi.

Le parti socialiste, en effet, ne saurait assurer le honheur du peuple et son avènement à Genève a déçu tous les espoirs qu'il avait mis en lui.

Quant aux fronts, ils sont dans l'impossibilité de réaliser l'unité dont aurait besoin le pays, car il faut bien le dire: ils ont les défauts et les qualités des partis bourgeois, en plus de ceux qui leur sont propres.

En outre, et ce point est capital: l'étranger les inspire. Or, le régime en honneur en Allemagne et en Italie est si contraire à notre esprit qu'il nous rendrait malheureux dans son application rigoureuse.

Voilà donc la Suisse à un tournant de son histoire.

Discrédité, le régime actuel est perdu dans l'opinion publique, et cependant on ne sait pas trop par quoi le remplacer.

Abandonné complètement aux mains des audacieux, le pays déchiré, divisé, meurtri, est à qui veut le prendre...

Jamais la confusion ne parut plus grande ni plus menaçant l'avenir. Or, ce mal ce sont les partis bourgeois qui l'ont créé par leur veulerie incurable.

Ce sont eux qu'il faut accuser de ce profond découragement dont le peuple est atteint, car ils l'ont dégoûté de la chose publique.

Pour relever des établissements financiers, on engloutit des millions sans avoir le courage et la volonté d'opérer le redressement moral nécessaire, ou de réaliser enfin une politique honnête.

Devant les éléments de désordre, on n'eut que des abandons.

Comment s'étonner que le peuple ait refusé d'accepter la loi nouvelle, alors qu'il avait vainement attendu qu'on appliquât les autres?

Son vote est bien l'expression de son dégoût, de sa déception, de sa défiance: Il ne croit plus en ses chefs.

Il en a assez de ces politiciens combinards et tremblants, et dimanche, il le leur a dit.

Que va-t-il advenir?

Les partis bourgeois vont-ils évoluer sous la pression des événements? Nous craignons fort qu'une conversion n'ait plus aucun succès, car c'est plus tôt qu'il fallait réagir.

Ce sera donc l'insensible écroulement des partis bourgeois au profit des extrêmes.

Si les fronts ne sont pas aveuglés, ils profiteront de la situation qui ne leur a jamais été plus propice, et dédaignant les sollicitations du dehors, ils tâcheront de s'inspirer de la mentalité suisse afin de travailler à la rénovation nationale.

Mais pour cela, l'unité d'action s'impose et tout de suite!

En attendant, l'échec de la loi donnera plus d'audace aux perturbateurs et précipitera la fin du régime.

M. Haeberlin aurait déjà l'intention de démissionner du Conseil fédéral, et ce premier fait — s'il était confirmé — annoncerait le nouvel état de choses.

Sera-t-il meilleur que l'ancien?

***

Un de nos correspondants commente ailleurs les résultats de la votation fédérale en Valais.

Le canton s'est prononcé pour le projet par 14.641 oui contre 10.069 non.

Majorité dérisoire et à laquelle on ne s'attendait pas.

La méfiance à l'égard de tout ce qui vient de Berne et l'ignorance où de nombreux citoyens étaient du projet, ont joué leur rôle en cette affaire. On avait présenté la loi, dans certains milieux, comme une atteinte à la liberté légitime et fait retentir le cri: «Pas de muselière!» Ainsi de bons bourgeois n'ont-ils rien trouvé de mieux que de se frapper eux-mêmes en votant non.

Les résultats que nous publions ne seront pas sensiblement modifiés, car seuls ceux de Eggerberg, St-Léonard, St-Luc, Arbaz, Bovernier, Leytron, Riddes et Collonges ne sont pas encore connus.

Mais plus que pour la votation fédérale, il en a fallu de l'ignorance ou de la mauvaise humeur pour que plus de six mille citoyens fussent opposés à un projet cantonal fort opportun.

Il s'agissait simplement de prolonger le mandat des conseillers aux Etats de trois à quatre ans pour que les dispositions cantonales fussent en harmonie avec celles de la Confédération.

Or, voici les résultats du vote:

13.641 oui,

6.154 non.

Il faut avouer que le Gouvernement s'était moqué de l'électeur en lui posant la question en mots ténébreux sur le bulletin de vote:

« Voulez-vous modifier l'article 87bis de la Constitution? »

La plupart des gens ignorait tout de cet article et le vote aurait eu lieu tout bonnement par pile ou face, qu'il n'eût guère été plus sensé que celui-là.

A. M.

Les votations de dimanche

L'échec de la loi fédérale

	Votations cantonale Oui	Non	fédérale Oui	Non
CONCHES				
Ausserbinn	8	0	8	0
Bellwald	29	17	67	4
Biel	22	0	21	1
Binn	45	3	52	10
Blitzingen	40	6	48	1
Ernen	45	20	59	17
Fiesch	45	43	43	57
Fieschertal	15	14	18	15
Geschinen	17	6	28	1
Gluringen	11	13	24	9
Lax	32	3	34	8
Mühlebach	14	14	22	9
Münster	92	2	127	2
Niederwald	12	18	25	6
Obergesteln	51	8	65	2
Oberwald	56	1	58	1
Reckingen	47	8	53	14
Ritzingen	23	—	27	—
Selkingen	20	1	24	—
Steinhaus	15	1	15	1
Ulrichen	51	11	61	6
			879	164
RAROGNE OR.				
Betten	71	12	89	2
Bister	12	7	9	8
Bitsch	42	18	22	39
Filet	20	2	20	2
Goppisberg	22	1	21	1
Greich	20	—	20	—
Grengiols	63	14	57	34
Martisberg	21	3	24	—
Mœrel	36	16	33	13
Ried-Mœrel	62	4	60	5
			355	104
BRIGUE				
Birgisch	45	1	44	17
Brigue	239	119	236	297
Brigerbad	28	1	17	13
Glis	63	142	42	196
Mund	87	13	90	25
Naters	149	176	107	344
Ried-Brigue	47	24	57	95
Simplon	63	11	77	6
Thermen	51	36	44	33
Zwischbergen	32	2	34	4
VIÈGE				
Baltschieder	26	25	24	28
Eisten	20	15	35	11
Embd	5	57	7	55
Eyholz	4	36	1	44
Gräechen	78	21	75	42
Lalden	36	6	11	35
Randa	48	26	43	26
Saas-Almagel	34	3	50	2
Saas-Balen	49	16	61	7
Saas-Fée	77	12	87	7
Saas-Grund	107	1	106	2
St-Nicolas	141	82	149	74
Stalden	109	30	73	66
Staldenried	50	13	59	16
Taesch	37	388	59	14
Tœrbel	92	33	102	33
Viège	144	91	144	213
Visperterminen	147	29	172	5
Zeneggen	48	2	51	2
Zermatt	78	40	150	25
RAROGNE OCC.				
Ausserberg	103	14	113	7
Blatten	73	12	90	2
Bürchen	70	6	92	9
Eischoll	77	12	105	13
Ferden	74	—	78	2
Hothen	27	31	30	29
Kippel	69	13	90	2
Niedergesteln	36	16	39	16
Raron	66	11	73	21
Steg	63	21	42	41
Unterbaech	49	16	77	12
Wyler	60	26	91	1
			920	155
LOÈCHE				
Agarn	29	43	16	59
Albinen	72	14	80	13
Bratsch	41	2	39	4
Ergisch	44	4	38	16
Erschmatt	36	4	32	8
Feschel	19	8	14	20
Gampel	113	35	113	40
Guttet	23	17	24	18
Inden	15	4	9	13
Loèche	151	164	77	280
Loèche-les-Bains	44	44	49	63
Oberems	46	1	52	—
Salquenen	53	116	51	28
Tourtemagne	82	10	89	32
Unterems	25	4	28	2
Varone	38	49	32	76
			743	672
SIERRE				
Chalais	138	135	74	248
Chandolin	20	20	8	32
Chermignon	109	48	93	76
Chippis	54	47	66	77
Granges	66	32	63	69
Grimentz	39	7	41	6
Grône	33	131	40	124
Icogne	42	2	41	5
Lens	111	109	99	138
Miège	73	17	98	31
Mollens	29	23	32	21
Montana	96	19	110	38
Randogne	86	42	85	71
St-Jean	50	22	60	12
Sierre	119	40	419	394
Venthône	45	31	56	39
Veyras	11	25	11	25
Vissoie	35	15	31	19

	Votations cantonale Oui	Non	fédérale Oui	Non
HERENS				
Agettes	22	21	20	28
Ayent	292	38	163	175
Evolène	42	62	92	127
Hérémence	155	46	184	49
Mase	70	24	50	48
Nax	15	40	8	53
St-Martin	154	23	146	42
Vernamiège	46	6	41	14
Vex	129	55	57	138
			761	674
SION				
Bramois	69	65	61	77
Grimisuat	58	52	35	87
Salins	37	25	15	95
Savièse	292	168	212	289
Sion	963	315	805	519
Veysonnaz	59	3	57	3
CONTHEY				
Ardon	166	36	193	51
Chamoson	311	24	294	53
Conthey	316	280	214	439
Nendaz	213	231	200	305
Vétroz	136	35	134	56
			1035	903
MARTIGNY				
Charrat	81	10	113	17
Fully	264	79	271	135
Isérables	92	66	110	63
La Bâtiaz	37	36	44	74
Martigny-Bourg	125	136	104	198
Martigny-Combe	144	48	152	82
Martigny-Ville	242	92	287	170
Saillon	30	15	76	55
Saxon	175	73	196	179
Trient	41	5	39	9
ENTREMONT				
Bagnes	471	168	476	286
Bourg-St-Pierre	68	1	76	4
Liddes	131	16	154	10
Orsières	329	55	301	58
Sembrancher	70	50	86	47
Vollèges	82	39	119	43
			1212	448
ST-MAURICE				
Dorénaz	44	44	39	54
Evionnaz	73	26	81	58
Finhaut	68	17	72	27
Massongex	63	52	49	87
Mex	26	7	28	4
St-Maurice	250	48	264	167
Salvan	171	8	227	10
Vernayaz	130	55	123	123
Vérossaz	93	6	67	42
MONTHEY				
Champéry	85	2	127	38
Collombey-Muraz	83	35	97	108
Monthey	309	252	376	438
Port-Valais	87	47	80	120
St-Gingolph	49	25	42	53
Troistorrents	172	56	250	116
Val d'Illiez	112	91	137	98
Vionnaz	98	29	108	47
Vouvry	146	62	158	108
			1375	1126

EN SUISSE

	Oui	Non
Zurich	67988	85334
Berne	57024	92668
Lucerne	20383	18850
Uri	2909	2012
Schwyz	5809	7252
Obwald	1883	2181
Nidwald	1370	1633
Glaris	4550	3696
Zoug	3170	4006
Fribourg	17773	12483
Soleure	14238	19899
Bâle-Ville	15142	20333
Bâle-Campagne	5353	15125
Schaffhouse	4991	7541
Appenzell Rhodes Ext.	3564	7558
Appenzell Rhodes Int.	1347	1229
St-Gall	25806	37087
Grisons (— 12 com.)	13981	9477
Argovie	27173	36194
Thurgovie	16324	15211
Tessin	18015	7430
Vaud	46925	41072
Valais (— 32 com.)	12940	8682
Neuchâtel	13003	13120
Genève	14303	16095
Total	416064	486168

Les votations en Valais

(Corr. part.) Le Valais a mal voté. Sans être optimiste comme le correspondant sédunois à la «Tribune de Lausanne», qui annonçait une majorité acceptante de 15 à 20.000 voix, on pouvait facilement espérer une majorité de 10.000 voix. Elle ne fut que de 5000 voix. D'où vient ce déchet?

Tout d'abord de la mollesse des partis bourgeois. La campagne en faveur de la loi fut menée sans vigueur, sans enthousiasme.

Lorsqu'il s'agit de leur élection, les représentants valaisans aux Chambres fédérales se démènent, font chaque soir des conférences, déploient une activité fébrile, et quand le salut de la patrie est en jeu, quand il s'agit d'une loi nécessaire, pour la sécurité et le maintien de l'ordre, nos représentants ne bougent pas le petit doigt. Tout leur est égal.

A part M. Evéquoz, président du parti conservateur, qui déploya une certaine activité, tous les autres chefs restèrent indifférents au sort de la loi présentée aux Chambres fédérales par leur chef, M. Walther de Lucerne.

Dans le parti radical, M. Crittin fut plus actif. Il avait convoqué, dimanche dernier, tous les délégués pour les renseigner sur la portée de la loi, et fait un appel chaleureux pour que le parti radical valaisan fît preuve de ses sentiments patriotiques.

Le second motif de cet échec est le fait qu'en Valais, il y a 2 à 3000 électeurs qui votent «non» pour toutes les votations fédérales, seraient-elles en leur faveur. Ils ne veulent plus entendre parler de Berne. Lorsqu'une loi, comme celle de hier, a comme objectif de restreindre la liberté individuelle, le nombre des «Neinsager» se double.

Enfin, dans certains milieux conservateurs on a craint que cette loi ne fût un danger au point de vue confessionnel. Le souvenir de la révolution du Tessin, faite sous la menace des baïonnettes fédérales, est encore présent dans la mémoire de quelques vieux lutteurs.

Tous ces facteurs ont joué un rôle et facilité la tâche des socialistes et des frontistes. Les bourgois ont oublié qu'au-dessus des partis, il y avait le drapeau de la patrie.

Si l'on jette un coup d'œil sur les résultats, on constate que contrairement aux pronostics, le Haut-Valais, et spécialement les petits districts de Conches et Rarogne, ont très bien voté. Le bruit avait couru que le clergé faisait une campagne acharnée contre la loi. Il n'en est rien et le vote de Conches, qui donne 829 acceptants contre 164. en est la preuve. Le clergé a vivement soutenu la loi. A Brigue, où les socialistes sont assez puissants et où les chrétiens-sociaux n'étaient pas enthousiastes pour la loi, ainsi que l'a déclaré le président Guntern, le résultat est mauvais. Les communes de Naters, Brigue et Glis rejettent la loi à de grosses majorités. La commune d'origine de M. Escher, la commune du Simplon, vote admirablement bien en donnant 77 oui et 6 non.

Le résultat du district de Viège est meilleur que celui de Brigue. M. Petrig a fait un effort sérieux pour obtenir ce résultat.

Loèche, par contre, n'est pas brillant. M. Lorétan ne doit pas être content de son district et surtout des communes dont il est originaire. Loèche-Ville et Loèche-les-Bains rejettent la loi à une grosse majorité, tandis que Albinen, commune de M. Metry, a comme résultat 80 oui et 13 non.

Dans le Centre, les résultats sont également mauvais. A noter toutefois les belles majorités acceptantes de Sion, Hérémence, St-Martin, Ardon, Chamoson, Vétroz, Veysonnaz. Sous la pression des frontistes, les communes de Conthey et de Nendaz désavouent leur chef M. le conseiller aux Etats Evéquoz et refusent la loi à de très grosses majorités.

Le vote du district de Martigny, la citadelle du parti radical, est surprenant. La commune du colonel Couchepin, Martigny-Bourg, rejette la loi par 198 voix contre 104. Par contre, Martigny-Ville et Charrat accusent de fortes majorités acceptantes.

Entremont, le district de M. Troillet, est le district le plus réfractaire au frontisme. Toutes les communes acceptent la loi et le district d'Entremont donne les meilleurs résultats de tout le Valais romand.

A St-Maurice, le discours de M. Musy n'a pas eu l'écho que l'on aurait pu attendre, mais le district accuse une majorité acceptante.

Dans le district de Monthey, toutes les communes acceptent sauf celles de Monthey, St-Gingolph, Port-Valais et Collombey.

Le vote de Monthey, où les radicaux détiennent une forte majorité, est inattendu.

LA LOI FEDERALE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

(Corr. part.) La proclamation du Front valaisan contre la loi accusait cette dernière d'être l'œuvre de la franc-maçonnerie.

Je n'ai aucune sympathie pour les Loges, et je regrette qu'à l'encontre de leur programme philantropique et social, elles fassent un travail de souteneur par leur théorie philosophique erronée.

Mais en voyant un franc-maçon, je ne crois pas voir le diable comme certains, et je considère qu'un franc-maçon peut très bien être un excellent citoyen et un bon père de famille.

Pourquoi employer à leur égard des procédés incorrects? Dans le canton du Valais que tant de francs-maçons ont aimé et soutenu, l'attitude des frontistes est inadmissible. Pourquoi exciter contre eux la haine des citoyens, et cela d'autant plus que chez nous, la franc-maçonnerie ne joue aucun rôle et que les quelques francs-maçons établis dans le canton sont des citoyens inoffensifs qui respectent notre religion, et ne cherchent qu'à vivre en paix.

Nous ne félicitons donc pas les chefs frontistes d'avoir cherché un succès, en proclamant que la loi fédérale était l'œuvre de la franc-maçonnerie, afin de provoquer une réaction dans les milieux catholiques, en faveur du rejet de la loi, alors que ces Messieurs savaient très bien que l'auteur de la motion était M. Walther, de Lucerne, chef du groupe conservateur. Que le parti radical de même que des Loges aient salué avec joie et même soutenu, par amour pour la patrie commune, la proposition Walther, cela ne veut pas dire que la loi était l'œuvre de la franc-maçonnerie.

B.

Une humiliation nationale

(Corr. part.) Le peuple suisse à rejeté la loi Haeberlin sur l'ordre public! La dernière illusion sur le bon sens des électeurs est tombée. L'échec de la loi affirme le triomphe du socialisme extrême dans notre pays. C'est une humiliation nationale qui frappe tous les vrais patriotes, tous les amis de l'ordre et de la discipline.

Quelles en sont les causes et qu'en seront les conséquences?

Il est pénible de falloir déclarer que la veulerie des autorités, le manque de poigne et d'énergie des dirigeants y a sa bonne part. On a fait tant de stupides concessions aux socialistes, par peur ou pour d'autres raisons aussi, que, enhardis par le succès, ils sont aujourd'hui les maîtres de la situation et de la rue.

Si, lors des événements de novembre à Genève, la justice avait, comme elle le pouvait, frappé le grand coupable Nicole d'une peine qui le privât désormais de tout mandat politique, Genève ne serait pas aujourd'hui gouvernée par ce même personnage néfaste, qui semble vouloir faire de la cité de Calvin une petite Moscou.

Quant aux conséquences, elles sont si pleines d'imprévu et de danger qu'on ose à peine les envisager.

Une insurrection peut surgir d'un jour à l'autre, qui aboutirait à la guerre civile, étant donné les ramifications socialistes insoupçonnées dans tout le pays.

Cette loi qui garantissait l'ordre et la sécurité dans la rue, ne visait aucun autre but. Son refus causera un vif étonnement en dehors de nos frontières et ne favorisera pas le tourisme en Suisse, du moment que les socialistes sont les maîtres de la rue, et que, dès lors, la sécurité n'y existe plus.

Il est regrettable que le Conseil fédéral n'ait pas, en l'occurence, agi par un décret d'urgence qui eût été mille fois plus indiqué qu'un décret d'urgence paralysant le commerce des producteurs de lait.

Pauvre Suisse, où vas-tu? Si ceux qui t'ont fondée et développée, revenaient sur ton sol, c'est avec leurs massues et leurs morgensterns qu'ils viendraient chasser les intrus qui te ruinent et te déshonorent.

La journée du 11 mars est un jour néfaste, ceux qui l'ont voulu ne tarderont peut-être pas à en recueillir les fruits amers.

D.

A Sion

(Corr. part.) 519 citoyens sédunois ont refusé la loi fédérale sur la protection de l'ordre public. Il n'y a là rien de fantastique. Les socialistes, contre qui la loi avait été élaborée, firent tous leurs efforts pour la faire rejeter. On ne peut le leur reprocher. Une brochure aux gravures très bien dessinées, et aux textes très suggestifs, fut distribuée à profusion et atteignit toute la classe ouvrière.

Dans les élections et votations fédérales, les socialistes arrivent au chiffre d'environ 220 électeurs. Si le nombre des frontistes est inconnu, leur activité s'est déployé ces jours derniers d'une manière intense. L'organe frontiste « Le Pilon », que rédige maintenant M. l'ingénieur Défayes, fit une propagande effrenée contre la loi, et obtint un succès, en raison de ses articles corrects, loyaux, modérés et objectifs, qui contrastaient avec les injures et les grossièretés de l'ancien rédacteur. Un petit char, couvert de proclamations et d'appels au rejet de la loi, fut traîné dans toutes les rues par un frontiste à l'air grave et distingué.

Chez les conservateurs, il n'y eut aucune réunion, aucune assemblée. Le comité se contenta d'un appel aux électeurs pour leur recommander la loi.

Il était difficile de faire autrement. De nombreux conservateurs étaient adversaires de la loi parce que dangereuse pour les minorités confessionnelles. D'autres désertèrent le scrutin en estimant qu'il était inutile de donner aux pouvoirs publics une arme pour le maintien de l'ordre, puisqu'ils ne savaient employer celle qu'ils ont actuellement en leurs mains. Du moment qu'un tribunal fédéral n'est pas capable de priver un Nicole de ses droits civiques après les emeutes de Genève, du moment qu'un Soldati fait du sentiment, des gestes de pacification alors qu'il aurait du agir avec énergie, il est inutile de renforcer le pouvoir fédéral.

On peut évaluer à 150 le nombre de conservateurs, patriotes convaincus qui pour ce motif ont repoussé la loi.

Dans le parti radical, il y avait unanimité. Cela se comprend, puisque cette loi était précisément destinée à renforcer le Conseil fédéral, dont l'autorité diminue tous les jours.

CANTON DU VALAIS

LES HOTELIERS VALAISANS A MARTIGNY

(Inf. part.) L'Association hôtelière du Valais a tenu son assemblée générale au Casino de Martigny, sous la présidence de M. Catherin.

Les rapports, les comptes et le budget furent adoptés, ainsi que le plan de réclame collective pour l'année 1934.

M. Pierre Darbellay présenta un bon rapport de gestion qui fut également adopté. Nous y relevons quelques renseignements intéressants:

Neuf recensements ont permis d'enregistrer, en Valais, la présence de 51.740 hôtes contre 45.664 en 1932; 56.000 en 1931 et 68.900 en 1929, ce qui correspond au 40% des lits occupés contre 35% en 1932, 46% en 1931 et 61% en 1929.

La régression — en dépit d'un léger redressement sur 1932 — est donc sensible, en regard des années précédentes.

Comme les hôtels, les postes alpestres ont enregistré une augmentation du nombre des voyageurs. Elle est à peu près de 5%.

Quant à la saison d'hiver, son succès a beaucoup varié d'une région à l'autre, elle est meilleure, cependant, que précédemment.

La création de plusieurs écoles de ski — à Morgins, Verbier, Montana et Zermatt — et la publicité intelligente, ont attiré de nombreux hôtes dans le canton.

Le Valais compte un représentant au comité de l'Ecole suisse de ski en la personne du secrétaire de l'Association hôtelière.

En 1933, la propagande touristique en Valais fut particulièrement poussée, et l'on a lancé de nouvelles affiches et de nouvelles brochures qui sans doute auront une influence heureuse à l'étranger.

Le rapport de M. Darbellay admis, on entendit une causerie de M. Bittel, directeur de l'Office national du tourisme, sur le programme d'action de cette association.

Puis un banquet suivit à l'Hôtel Kluser où le représentant de l'Etat M. Troillet assura l'Association hôtelière de la sympathie et de l'appui du Gouvernement.

La journée s'acheva par une sortie à Finhaut qui fut pour tous un délassement agréable.

SAILLON EST EN DEUIL

(Corr. part.) La commune de Saillon est en deuil: son président, M. Albert Roduit, est décédé. Elle pleure cet excellent magistrat qui, depuis des années, se dévouait à l'administration communale. Elle pleure ce bon époux et père de famille dont la joie rayonnait au foyer conjugal. Elle pleure ce grand chrétien, au cœur vaillant et généreux. Elle pleure l'agriculteur expérimenté, instruit, capable, dont les conseils étaient si précieux.

Il y a un mois, lorsque les frontistes valaisans, dans leur assemblée de Saillon, reprochèrent au Gouvernement valaisan de n'avoir rien fait pour l'agriculture, le président Roduit bondit de colère. C'était un brave, un homme courageux et loyal.

Professeur d'apiculture à Châteauneuf, ses cours étaient clairs, limpides.

Toute sa vie fut un exemple de travail, de dévouement, de générosité et d'amour. Nous ne l'oublierons pas. Le nom d'Albert Roduit restera gravé dans les cœurs des citoyens de Saillon.

A toute la famille éplorée, nos condoléances.

LA MORT D'UN HOTELIER

Au Bouveret vient de mourir, après une longue maladie, M. Emile Wickenhagen, 59 ans, qui exploitait l'hôtel-chalet de la Forêt, au Bouveret, bien connu des promeneurs.

Après avoir travaillé dans l'hôtellerie française, Emile Wickenhagen s'établit en Suisse il y a une vingtaine d'années.

VOICI LES MISSIONNAIRES

Jeudi a commencé à St-Maurice l'exposition missionnaire des Capucins qui a obtenu l'an passé un si magnifique succès à Sierre et Monthey. Cette exposition se tient à la halle de gymnastique. De plus, plusieurs représentations cinématographiques sont prévues avec conférence de R. P. Antoine-Marie, missionnaire au Iles Seychelles.

Le 12 mars au soir, l'exposition fermera ses portes et Martigny, dès le 17, bénéficiera de la même faveur. Il y a lieu de signaler le geste aimable de la direction du chemin de fer Martigny-Orsières qui a décidé que tout le temps que se tiendra l'exposition à Martigny, soit du 17 au 20, le billet simple course vaudra pour le retour, à condition d'avoir reçu le timbre spécial de l'exposition. De plus, le jour de la St-Joseph 19 mars, jour férié, les enfants des écoles venant en groupe, de n'importe quel point de la vallée, n'auront à payer, pour le transport, que la taxe excessivement réduite de 50 centimes.

LES ECOLES SUISSES DE SKI

L'Ecole unique de ski dont l'activité s'est exercée pour la première fois pendant la saison d'hiver qui va finir, a fait brillamment ses preuves et après un début aussi réussi, l'on ne saurait contester la nécessité de cette institution.

Le comité d'action a communiqué les résultats préliminaires de la statistique établie pour les mois de décembre, janvier et février, les chiffres de ce dernier mois étant encore incomplets. Décembre accuse les résultats suivants: 38 écoles où 113 maîtres ont instruit 12.718 élèves. En janvier, le nombre des élèves double presque, s'élevant à 23.745 pour 34 écoles et 108 instructeurs. Février a livré pour le moment les résultats suivants: 18 écoles, dans lesquelles 75 professeurs ont enseigné les premiers pas et les secrets du Stemmchristiania à la troupe considérable de 17.124 disciples. Les initiateurs de l'école unique de ski ont tous droit d'être fiers de tels résultats qui prouvent dans quelle mesure leur institution, par la confiance que son organisation et sa méthode ont su inspirer, a contribué au développement du mouvement sportif dans les stations d'hiver. Le nombre total des élèves communiqué jusqu'ici, se monte à 53.587. Si l'on tient compte du fait qu'un cours dure une semaine, l'on arrive à un nombre minimum de 300.000 nuitées pour les seuls disciples de l'école de ski, soit, en moyenne, pour chaque station, 10.000 nuitées. Et si l'on divise le nombre total des élèves par celui des cours hebdomadaires, on constate qu'en moyenne 4500 élèves de l'école suisse de ski ont résidé par semaine dans nos stations d'hiver.

MISE AU POINT

On nous écrit:

Sous le titre: «La neige dans le Haut-Valais», un correspondant écrit entre autres:

« L'équipe qui a accompagné le chasse-neige, était formée des membres du Ski-Club de Brigue et la commune de Ried. C'est M. Bellwald, inspecteur des routes du Haut-Valais, qui a dirigé ces délicats et intéressants travaux et ses efforts ont été couronnés de succès. »

Cet entrefilet demande une mise au point: Ce n'est pas M. Bellwald qui a dirigé l'entreprise. M. Bellwald se trouvait là simplement comme spectateur.

Des membres de l'expédition.

AU 1er ARRONDISSEMENT DES C. F. F.

La direction du 1er arrondissement a nommé chef de station de la classe 1a à Cossonay M. Aloïs Masson, sous-chef de gare de 1re classe, à Lausanne.

La direction du 1er arrondissement des C. F. F. a nommé, ingénieur en chef-adjoint de la division des travaux, M. Paul Jaton, ingénieur, né au Châtelard-Montreux, en remplacement de M. Edmond de Torrenté, admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite.

Ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, section génie civil, promotion de 1905, M. Jaton a déjà derrière lui une brillante carrière.

Il débute en 1905 au Bureau technique d'Adrien Palaz, à Lausanne. De 1906 à 1911, il est aux usines de Chippis (Valais) pour les études et la construction des forces motrices de la Navizance et du Rhône. De 1911 à 1916, il est chef de section à la construction du chemin de fer de la Furka, puis ingénieur chef de service de la voie dès l'ouverture à l'exploitation. De 1916 à 1921, chef de service à la Société générale d'entreprises, à Paris, il est chargé de la construction d'usines hydro-électriques dans les Basses-Pyrénées et dans l'Isère. De 1921 à 1926, il est directeur à la Compagnie générale des chemins de fer catalans (Barcelone) pour l'étude et l'exécution, en cours d'exploitation, de travaux d'électrification avec aménagements de tunnels, gares souterraines et construction de lignes nouvelles.

En 1926, il est appelé en Grèce, par la Société commerciale de Belgique, à diriger jusqu'à ce jour, en qualité d'ingénieur en chef, pour le compte du gouvernement hellénique, l'étude, la construction et le parachèvement de lignes de chemins de fer.

PETITES NOUVELLES

ETRANGER

Une nouvelle terre. Un savant norvégien, de retour d'une croisière antarctique, a déclaré que le bateau-citerne «Thornshavn» a découvert une terre de 150 km. d'étendue située par 72 degrés de latitude sud qu'il a baptisée Terre Princesse Astrid.

La grève du bâtiment continue. La grève du bâtiment continue en Espagne. Lundi prochain elle s'étendra à la province de Madrid. Les ouvriers métallurgistes de Madrid ont déclaré la grève. 12.000 ouvriers sont touchés par cet ordre.

Le partage des terres en Espagne. L'Institut de réforme agraire vient de décider l'installation de 136 familles sur 2193 hectares de terrains provenant de l'expropriation des grands d'Espagne. Les colons recevront de l'Etat un prêt sans intérêt et à longue échéance. Certains d'entre eux exploiteront collectivement les prairies et les pâturages.

L'art suisse à Paris. L'Exposition d'art suisse contemporain, organisée au Musée du Jeu de Paume des Tuileries, qui devait fermer ses portes le 1er mars, est prolongée jusqu'au jeudi 15 mars.

Trois Allemands et un Suisse condamnés à mort. Le procureur public du tribunal de Dairen a requis la peine de mort contre trois Allemands: Henri Westermann, Hugo Tautin et Walter Guelles, et contre un Suisse, Arthur Gautschi, et l'emprisonnement à vie d'un autre Allemand, Georges Schleder, qui assassinèrent le capitaine Blanc-Russe, sa femme et onze Chinois du cargo chinois «Shengan», le 28 juin 1933, alors que le vapeur se trouvait à 200 milles de Changhaï.

Mariage princier. Jeudi a eu lieu à Londres le mariage du prince Sigvard, second fils du prince héritier de Suède, avec Mlle Erika Patsek, fille d'un industriel allemand.

L'activité de l'aviation militaire italienne. D'après les dernières statistiques, plus de 140.000 heures de vol ont été effectuées en 1933 dans l'aviation militaire italienne. Trente-quatre accidents mortels ont eu lieu (contre 91 en 1932). Trois cents jeunes «Ballilas» ont pu, en raison de leur préparation militaire, recevoir le brevet de pilote militaire.

Chronique Locale.

CAISSE-MALADIE CHRETIENNE-SOCIALE DE SION

(Corr. part.) Cette institution a tenu son assemblée générale annuelle dimanche 11 mars, à l'Hôtel de la Planta; elle fut relativement bien fréquentée. Après l'ouverture de la séance par le président, M. le Dr. Scheurer, M. le secrétaire Ch. Graven a lu le protocole de la dernière assemblée; très bien tenu, il fut unanimement approuvé. De même les comptes présentés par Mlle Sartoretti, caissière, qui se dévoue à sa tâche souvent ingrate. Cette année, les comptes bouclent par un boni de 307 fr.!

Ensuite, M. Scheurer a fait un excellent rapport d'activité du comité et rendu compte des démarches effectuées auprès du corps médical et pharmaceutique, ainsi qu'auprès de la direction de l'hôpital de Sion en vue de l'application de tarifs réduits. Les réductions obtenues atteignent de 5 à 10%. C'est là un magnifique résultat, dont il convient de féliciter notre dévoué président, M. le Dr. Scheurer, et M. Bacher, conseiller municipal. Le rapport présidentiel nous révèle encore que la caisse-maladie chrétienne-sociale de Sion compte 563 membres, soit 271 adultes et 291 enfants. L'exposé se termine sur une note optimiste à laquelle l'état de la caisse n'est pas étranger. Ce que notre président a oublié de dire, c'est qu'il est lui-même le principal agent de cette bonne marche et qu'il mérite à ce titre la reconnaissance de tous les membres de la C.-M. C.-S.

Le comité fut confirmé dans ses fonctions, sauf Mlle Amacker, qui a donné sa démission et qui est remplacée par M. Alfred Ambord. Il est composé comme suit: Président: M. Dr. E. Scheurer; vice-président: M. Léon Wirthner; secrétaire: M. Ch. Graven; caissière: Mlle Sartoretti; membres: Albert Dubuis, Alfred Ambord et Alfred Delavy. MM. Gaechter et Crescentino continueront à fonctionner comme vérificateurs des comptes.

La séance fut close vers 22 heures après un échange de vues sur les ordonnances touchant les spécialités pharmaceutiques. Le comité examinera de près cette question dans le sens des intérêts de la caisse et de ses membres.

D.

CHEZ LES RADICAUX SEDUNOIS

(Inf. part.) Vendredi, sous la présidence de M. Joseph Gay, les radicaux sédunois ont tenu séance à la grande salle de l'Hôtel du Midi. Le fait saillant de la soirée fut une résolution de porter de 15 à 9 les membres du comité.

Celui-ci sera présidé comme par le passé par M. Joseph Gay dont on ne saurait assez apprécier le dévouement. M. Charles Bonvin est vice-président.

Citons, parmi les membres du comité, ceux qui sont nouvellement élus: MM. Auguste Bruttin, député, Henri Mévillot, conseiller bourgeoisial, et Alexis de Courten.

A l'issue de la séance, M. Edmond Gay fit une causerie sur la loi fédérale en votation.

FÊTE DES VENDANGES

Les premières répétitions ont commencé et le comité est heureux de voir combien nombreux sont les chanteurs qui ont déjà répondu à son appel.

Il se trouve toutefois des personnes qui s'étaient engagées par l'intermédiaire de leur société et qui manquent encore à l'appel. Tout notre temps est précieux si l'on veut arriver à une exécution parfaite.

Aussi nous permettons-nous de prier instamment les derniers défaillants de se rendre à la prochaine répétition qui aura lieu mercredi soir à 20 h. 30 dans les différents locaux. La répétition des **soprani** aura lieu à l'Hôtel de la Paix et non à l'avenue Pratifori. Merci d'avance à toutes les bonnes volontés.

CERCLE D'ETUDES PAROISSIAL DE SION POUR HOMMES

(Comm.) Le Cercle d'études paroissial que dirige avec tant de zèle le R. P. Ferreol, a accompli une première étape d'une année. Etudiant «Les ennemis de la famille», il a abordé déjà pas mal de sujets: «Le Divorce», «La tuberculose», «Les grands principes de l'éducation», «Les rapports entre grands-enfants et parents», «Les principes d'éducation en certaines matières spéciales», «Le Cinéma». Il en reste encore bien d'autres à traiter.

Mais la première formule adoptée, celle qui consistait à ne prendre dans le cercle que les personnes désirant elles-mêmes présenter des travaux, semble maintenant trop étroite. Travaillant dans le champ de l'Action catholique, le Cercle s'adresse à tous ceux qu'intéresse la vie chrétienne du pays.

Tous les hommes de la paroisse sont donc invités à venir écouter le prochain sujet: «Les objections courantes contre la religion.»

La séance aura lieu mercredi soir 14 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Planta. Cet avis tient lieu de convocation.

CONCERT ANDRÉ LŒW

(Comm.) Sous le patronage de la Société des Amis de l'Art, M. André Lœw, violoniste, donnera un concert le vendredi 16 mars prochain, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste, à Sion. Il sera accompagné au piano par Mlle Ellen Tanner. Au programme: œuvres de Haendel, Bach, Chausson, Boulanger, Brahms, Nin, etc. Entrée: fr. 2.20. Location: Nestor, Sion.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la cathédrale. Ce soir lundi retraite allemande. Le chœur chante la bénédiction à la cathédrale, ensuite répétition à l'avenue Pratifori.

Cible de Sion. Mardi 13 mars, à 20 h. 30, assemblée générale de la Cible de Sion à la grande salle du Café Industriel.

Football-Club de Sion. Les membres actifs, supporters et cautions du F. C. Sion sont convoqués en assemblée générale extraordinaire mardi le 13 mars, à 20 h. 30, au Café de la Planta.

CONTRE LES EPIZOOTIES

Se basant sur la loi de juin 1917 concernant la lutte contre les épizooties et sur l'arrêté d'avril 1933 concernant la continuation de l'aide fédérale pour les producteurs suisses de lait et pour l'atténuation de la détresse agricole, le Conseil fédéral a pris un arrêté relatif à la lutte contre la tuberculose bovine.

ISSUE FATALE

M. Daniel Sylvain, victime d'une tentative de meurtre de la part de son domestique, est mort à la clinique de Savoie, à Annemasse, sans avoir repris connaissance. D'après l'autopsie pratiquée à 9 h., la mort est due aux coups reçus dans la soirée du 26 février. Un caillot de sang a été trouvé dans le cerveau.

UN CYCLISTE TUÉ

Un accident mortel s'est produit sur la route nationale No 202, au lieu dit La Fliatière, commune de Pallud, située près d'Albertville. Une voiture automobile a heurté un cycliste polonais, ouvrier aux aciéries électriques d'Ugine, qui a été tué.

SUCCÈS

M. Gustave Heinzmann, de Visperterminen, étudiant en médecine dentaire à l'Université de Bâle, a brillamment réussi son deuxième examen propédeutique.

SUBVENTION FEDERALE

Le Conseil fédéral a alloué à notre canton la somme de 27,410 fr. au maximum pour frais de travaux de défense et de reboisement au «Bas-Combaz» (2me étape), commune de Bagnes. Devis: 50.000 fr.

ETRANGER

LE BILAN DES USINES FIAT

Jeudi a eu lieu l'assemblée des actionnaires de la fabrique d'automobiles Fiat, au capital de 400 millions de lires. L'assemblée a approuvé le budget de 1933. Un dividende de 5,5% sera distribué. Il devra être prélevé, cependant, sur les bénéfices des exercices précédents. En 1933, le chiffre d'affaires a dépassé 700 millions de lires, ce qui représente une amélioration de plus de 10,5% par rapport à celui de l'année 1932. La production des petites voitures a augmenté. Par contre on constate une diminution de la production des moteurs et appareils pour l'aéronautique. L'amélioration numérique de la production des voitures en 1933 est de 45,5% par rapport à 1932, mais, comme il s'agit en grande partie de petiets voitures, c'est ce qui explique le résultat financier modeste.

Chronique Sportive

CYCLISME

Course des 30 Km. de la Pédale Sédunoise Sion-Riddes-Sion

(Corr. part.) Peu après 8 h. 15, onze coureurs s'alignent dimanche matin devant l'Hôtel de la Planta pour la course interne des 30 km. de la Pédale Sédunoise.

Les jeunes partent avec 1 minute d'avance sur leurs aînés. A la suite d'une belle chasse de 20 km, les débutants sont rejoins et malgré tous les efforts de Fumeaux, Bagnoud et Crivelli, un peloton de huit coureurs disputent le sprint. C'est Fumeaux qui l'emporte.

Tous les coureurs sont à féliciter, pour leur esprit sportif, leur émulation et la correction qui préside aux courses de la Pédale.

1. Fumeaux, 2. Crivelli, Merolli, Berthouzoz, Mabillard, Bagnoud, Mathis, Bortis, tous en 53' 40"; Pellaud 58', Bioley 1 h., Courtine 1 h. 4'.

CONCOURS DE SAUT A MONTANA-VERMALA

On nous écrit:

Le Ski-Club de Montana, sous l'active présidence de M. Renggli, organisait, dimanche le 11 courant, au tremplin de Vermala, le dernier concours de la saison très réussi grâce aux abondantes chutes de neige des derniers jours, au temps favorable et à la valeur de 16 sauteurs inscrits de Vaud et du Valais.

Voici les résultats:

Seniors (10 participants)

1.	Audemars Jean, Ste-Croix, Gagne pour la 2me fois le challenge du funiculaire Sierre-Montana, et effectue le plus long saut en concours de 45 mètres.	Points 323.4
2.	Julen Oswald, Zermatt	310.2
3.	Bach Roger, Château d'Oex	310.0
4.	Morel Charles, Château d'Oex	307.8
5.	Chabloz Albert, Château d'Oex	306.5
6.	Buhler Emile, Ste-Croix	297.5
7.	Paillard Robert, Ste-Croix	294.1
8.	Barras Jérémie, Montana	249.7
9.	Lehner Michel, Montana	237.4
10.	Bonvin Jean, Crans	136.6

Juniors (6 participants)

1.	Buhler Richard, Ste-Croix Gagne le challenge Wiesel pour une année.	320.6
2.	Trenz Willy, Château d'Oex	315.0
3.	Henchoz David, Château d'Oex	310.8
4.	Lehner Albert, Montana	278.5
5.	Audemars Emile, Ste-Croix	261.6
6.	Tauxe Emile, Château d'Oex	200.0

Plus long saut des juniors: 40 mètres.

Abonnez-vous au « Journal et Feuille d'Avis du Valais »!

ATTENTION

Place de la Planta - Sion

Mardi soir, à 20 heures

Grande démonstration d'extincteur „Brulex"

sous la surveillance du corps des sapeurs-pompiers

Prix de l'appareil : fr. 18.50

AVIS

Il est organisé une course en car pour le

SALON DE L'AUTOMOBILE

Départ le samedi 17 mars, à 18 heures, retour le lundi 19 mars, départ de Genève à 15 heures. Prix de la course fr. 12.—. S'inscrire auprès de l'Agence d'Affaires Armand Revaz, av. de la Gare, Sion. Tél. 5.52.

Vacherins du Mont d'Or, le kg. 2 fr.
Oranges le kg. fr. —.50.
Fondue de Fribourg, le kg. 3 fr.
Oeufs du jour de notre poulailler.
Les conserves économiques
de Sépibus, épicerie fine
Téléph. 272.

Ouvrier jardinier est demandé.

Personne tranquille cherche
petit appartement
de 1 ou 2 chambres et cuisine bien ensoleillé. Ecrire sous chiffres B 126 au bureau du journal.

On cherche à reprendre à Sion un bon
petit café
Adresser offres aux Annonces-Suisses S. A. Sion s. chiffres AS 4499 Si.

Lux-Sonore, Sion

Vu le formidable SUCCÈS
LE MAITRE DE FORGES
sera encore donné
CE SOIR A 20 HEURES 30
Irrévocablement dernière séance

DÈS MARDI 13 MARS
Pour la première fois à Sion
Un grand film parlant français tourné à Londres
La Merveilleuse Tragedie de **Lourdes**

A vendre faute d'emploi
1 bon divan moquette bleu peu usagé, **50 fr.**
1 bon fourneau catelles vertes, chauffant très bien, **50 fr.**
Mme Kreissel, mais. Varone, en gare, Sion

A vendre
3 toises bon fumier, sûr place de Sion.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

Boxe
à louer. S'adresser chez Félix Meyer.

A VENDRE
une vache tachetée rouge, prête au veau, bonne laitière, ainsi que 2 vélos d'occasion dont un de dame et un d'homme.
S'adr. au bureau du journal.

A VENDRE
1 landau et 1 machine à coudre.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

On cherche à louer
Famille de fonctionnaire (4 personnes) cherche à louer dans maison neuve, pour date à convenir, 1 appartement de 3 chambres, cuisine et confort.
S'adr. au bureau du journal.

Cartes de Fiançailles et de Mariage
collection riche
exécution soignée
S'adr.: bureau du journal.

Les bonnes adresses de Sion

A LA PATISSERIE
BISSBORT
vous avez toujours un grand choix et une marchandise de première qualité
Téléph. 315 Sion Gd-Pont
Service rapide

SECATEUR
U. LEYAT - SION
modèle déposé. - Qualité supérieure. Interchangeable. Produit suisse breveté. En vente chez tous les bons fournisseurs et chez le fabricant Aiguisage. Réparations

AU MEXICAIN
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX
CAMILLE BINER
RUE DU RHONE, 16
SION

LA BONNE ADRESSE
Teinturerie Valaisanne
JACQUOD FRÈRES
SION
Lavage chimique Deuil très rapide

A. GAILLAND
Md TAILLEUR
SION
TÉLÉPH. 5.70
MESURE et CONFECTION

En magasin
Tissus
Nouveautés de printemps
aux meilleurs prix
et rappelez-vous le manteau pratique, la robe élégante sur mesure chez
H. Schupbach
SION
Tél. 4.22

DACTYLE-OFFICE
Tél. 2.67 SION
TRAVAUX DE COPIES ET DE REPRODUCTION
Prix spéciaux pour sociétés
Mme I. DAPRAZ-BESSERO

BUREAU
H. JACQUIER
Tél. 2.83 AVENUE DE LA GARE
pour personnel de toutes professions
Agence de location pour logements en tous genres
Ventes et achats

UN CAMION de tout premier ordre

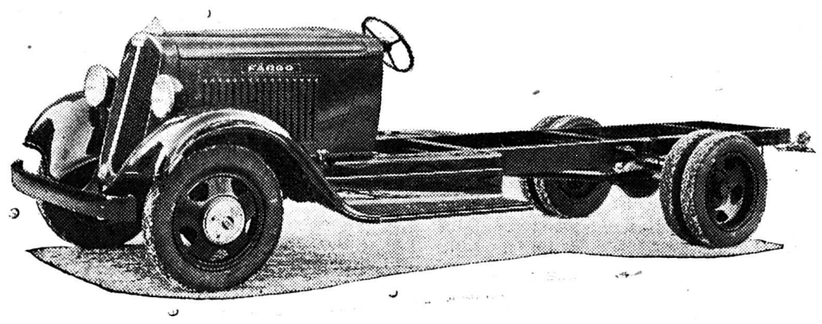

Un beau chassis de camion, le nouveau Fargo-Chrysler, 6 cyl., 2½ tonnes, qui dès son apparition a obtenu un succès considérable grâce à une conception mécanique entièrement moderne

C'est en effet une très belle mécanique que ce châssis Fargo-Chrysler, 2½ tonnes, et son succès était assurée d'avance, car il possède toutes les qualités des célèbres voitures Chrysler. Les pièces demandant un gros effort sont de fabrication spéciale, c'est ainsi que le bloc moteur 6 cylindres est construit en alliage au chrome-nickel-molibdène, ce qui le rend presque inusable; les sièges de soupapes sont en acier rapide au lieu d'être en fonte, ce qui supprime en partie le rôdage; les freins à commande hydraulique sont les plus puissants que l'on puisse construire actuellement; le changement de vitesse à 4 vitesses possède des engrenages larges et robustes; la direction est à rattrapage de jeu et son fonctionnement est très doux; un système spécial de ressorts à l'arrière rend la suspension très souple lorsque le camion roule à vide et se renforce automatiquement lorsqu'il est chargé; sa vitesse atteint facilement 80 km. à l'heure.

Le Fargo-Chrysler est d'une solidité à toute épreuve; son entretien est très simple et son prix extraordinairement bas (6500 fr. le châssis). C'est un outil de toute confiance qui rendra les plus grands services aux industriels et commerçants de notre pays.

Catalogues franco sur demande par Emile HEDIGER, Place du Midi, SION.

A L'ETOILE DES MODES

EXPOSITION
DE MODÈLES
à partir du 14 mars

Grand choix de chapeaux de paille
Réparations - Transformations
et deuils

Se recommande :
Mme L. Schmid-Minola
AV. DE LA GARE, MAISON MUTTI

Nouveau modèle perfectionné de la
RÉSULTA BS
Addition, soustraction directe, multiplication.

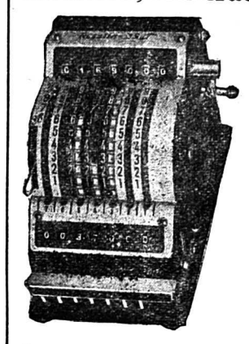

La petite machine à calculer la plus parfaite. Vitesse et sûreté des grandes machines comptables. Construction soignée de haute précision.
1 AN DE GARANTIE
Prix Fr. 145.-
Sur désir payement par acomptes
Demandez sans engagement une notice détaillée gratuite à
Henri ZEPF
Lausanne
Pl. Centrale 8 Tel. 32.257
Machines à écrire et à calculer. Atelier de réparations
Fournitures de bureau

Vous serez enchantés
de
l'effet bienfaisant de votre
cure de printemps
si vous la faites avec
le dépuratif renommé

Salsepareille
Modélia
Pharm. Centrale, Madlener-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

FOIN - PAILLE
Tous les engrais. - Tous les fourrages concentrés
Fédération valaisanne des producteurs de lait, Sion
Maison contrôlée — Téléphone 13

A LOUER
près Grand-Pont, quartier tranquille, pour le 1er juin, appartement 3 ch., cuis., cave, galetas, 55 fr. par mois.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A LOUER
jolie chambre meublée. S'adresser: Marbrerie Delgrande, au 2e étage.

On cherche
pour fin mai ou date à convenir, appartement de 3 chambres et cuisine, avec cave et dépendance, de préférence au nord ou à l'ouest de la ville. Faire offre sous chiffre AS 4485 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Centrale des billards automatiques
CIDA & ARCO
Toutes les nombreuses commandes qui ont été adressées à ces deux compagnies à Genève ou à moi-même, seront exécutées cette semaine. Adressez dorénavant les commandes à M. **Fessler, concessionnaire pour le Valais, Sion et Martigny-Ville.**

Promeneurs
N'oubliez pas de vous arrêter
Au Café du MONT-D'ORGE
où vous trouverez toutes les spécialités du pays
Vins 1er choix
Tél. 3.41 R. EGGS-DELITROZ Tél. 3.41

Viande et Graisse
J'offre belle viande à bouillir, le kg. 1.40, à rôtir le kg. 2.20, ainsi que de la graisse fondue ou crue à fr. 0.60, en rembours, avec demi-port payé. Marchandise 1re qualité. **A. Tissot**, boucher, **Nyon** (Vaud).

A VENDRE
d'occasion quelques caisses à fleurs, usagées, mais en bon état.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER
chambre meublée. S'adr.: Mme Duc, Sommet du Grand-Pont.

Pension de Famille
pour ouvriers avec ou sans chambre. Prix modérés. Vve Henri Tichelli, rue des Portes-Neuves.

OCCASION
A vendre divers meubles en bon état.
S'adr.: bureau du journal.

On demande
pour le 15 avril, gentille jeune fille de 16 à 20 ans, propre et de confiance, pr aider au ménage. Adresser offres avec prix à Robert Bolomey-Guex, Rue du Bourg 5, Lutry près Lausanne.

Bon vigneron
cherche vignes à travailler, Uvrier ou environs.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A vendre
aspirateur à poussière neuf et en parfait état, Oméga, prix avantageux.
S'adr. au bureau du journal.

A VENDRE
MACHINE à ECRIRE
marque « JOST »
S'adr.: bureau du journal.

A vendre
près de Sion, café bien situé sur route cantonale.
S'adr. au bureau du journal.

On offre
campagne contenant 25.000 m2, à louer ou à vendre à Montana-Station, ainsi qu'une ferme et un chalet bordant la route. Eau réservée à la propriété.
S'adr. au bureau du journal

Machines à écrire Nos réparations et revisions sont garanties. Nous sommes organisés pour mettre une machine à votre disposition, pendant que nos spécialistes procèderont à la revision de la vôtre, que nous prendrons et rapporterons à votre domicile. Nous échangeons votre machine usagée de n'importe quelle marque contre une machine moderne à des conditions très avantageuses. Sur désir vous pouvez payer la différence par de modestes acomptes mensuels. Demandez sans engagement notre offre O 4.
HENRI ZEPF, Agence ERIKA & IDEAL
LAUSANNE, Pl. centrale 8, tél. 32257

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 12

L'HOMME DE SA VIE

PAR

MAX DU VEUZIT

Tant de pureté et d'innocence dominaient l'orpheline, qu'elle ne s'étonna pas d'une demande en mariage aussi singulièrement formulée.

Quand les religieuses, autrefois, lui offraient quelque récompense en échange d'un travail peu agréable à faire, elles apportaient le même calme et la même modération dont M. Le Kermeur usait avec elle.

Au contraire, au fond d'elle-même elle savait gré au châtelain d'agir si discrètement, et elle cherchait par quelques mots à l'en remercier, quand il se leva, vint vers elle et lui mit la main sur l'épaule.

— Allez, maintenant, mon enfant. Et surtout n'oubliez pas que vous êtes bien jeune pour vous dérober à la lutte de la vie... trop jeune aussi pour renoncer aux joies d'un amour partagé que votre âge peut encore espérer.

Puis, sa main, fermement, poussa Noële hors de son cabinet, pas assez vite, cependant, qu'elle ne vît l'air de plus en plus soucieux que trahissait maintenant le visage de l'homme.

***

En quittant M. Le Kermeur, Noële gagna la bibliothèque. Elle y travaillait tous les jours; c'est là qu'instinctivement ses pas la conduisirent.

Mais, dans la grande pièce aux milliers de volumes, la jeune fille ne s'affaira pas.

Tenant en main un livre qu'elle essuyait d'un geste machinal, elle demeurait debout, perdue dans ses pensées.

Quelque chose venait de passer dans sa vie qui en troublait d'un coup, toute la limpidité.

Ce qui lui arrivait était une chose si merveilleuse, et en même temps si grave, qu'elle ne savait pas s'il lui fallait s'en réjouir ou s'en lamenter.

Un homme venait de lui offrir le mariage!

C'était tellement inattendu qu'elle en était tout étourdie.

Le mariage, c'était la sécurité pour toujours assurée: elle aurait à jamais un toit, un foyer, une famille.

Cette perspective dépassait tout ce qu'elle avait attendu jusqu'ici de la vie.

Cependant, Noële n'arrivait pas à se réjouir comme elle l'aurait voulu, car elle se rendait compte que celui qui lui avait offert son nom l'avait fait sans chaleur.

Il avait dit:

— Ou m'épouser ou partir!

Un frisson secoua l'orpheline.

Partir n'était pas à envisager. Ce mot résumait pour elle toutes les perspectives de malheur...

Devenir la femme d'Yves Le Kermeur était évidemment moins pénible et beaucoup plus facile à réaliser que recommencer une autre vie loin de Montjoya.

Cependant, si naïve que fût Noële, elle comprenait bien que l'état de mariage comportait une vie d'intimité, d'abandon et de confiance entre deux époux.

« Une telle attitude est-elle possible entre M. Le Kermeur et moi? » se demanda-t-elle raisonnablement.

La grande silhouette du châtelain s'estompa en sa mémoire. L'homme était froid, hautain, renfermé, et la jeune fille eut l'impression que le mariage ne les rapprocherait probablement pas.

Il ne suffirait pas que le châtelain devînt son mari pour qu'il cessât d'être aussi distant avec elle... Elle-même ne pourrait peut-être jamais vaincre complètement la gêne et la timidité qui la paralysaient devant lui...

Elle porterait le titre d'épouse mais n'en aurait pas les privilèges, et ne saurait pas en prendre tous les droits.

Avec quelle loyauté, d'ailleurs, le châtelain avait formulé sa demande de mariage! Il avait prononcé les mots d'honneur, de réputation, de probité... Il ne pouvait pas parler d'amour, c'est évident!

Elle-même n'aimait pas son maître. Elle le craignait parce qu'il possédait sur elle tous les droits... celui de la renvoyer, surtout!

Et elle tremblait encore à l'idée de quitter Montjoya.

Cette crainte la fit se demander pourquoi elle avait exigé vingt-quatre heures de réflexion avant d'accepter la splendide position qui lui était faite. Un instant elle ferma les yeux pour mieux se recueillir et juger ses impressions.

Quelque chose qu'elle ne savait pas expliquer demeurait insatisfait au fond d'elle-même... un besoin d'affection inassouvi peut-être.

« Même en ce mariage, je serai seule », pensa-t-elle tout haut.

Mais sa voix dans la grande pièce silencieuse lui parut résonner singulièrement, et elle regarda autour d'elle avec la crainte que son exclamation involontaire eût été surprise.

Ses yeux inquiets examinèrent les quatre coins de l'immense salle; où un craquement prolongé se faisait à nouveau entendre. Ce n'était peut-être que le bois des meubles jouant sous la sécheresse des ans, ou le travail des vers rongeant imperceptiblement les fibres précieuses.... Mais Noëlle n'était pas une brave.

Elle remit en place le volume qu'elle tenait à la main et, doucement, sur la pointe des pieds, elle quitta l'inquiétante bibliothèque pour gagner sa chambre, où elle pourrait réfléchir librement.

Avec quels regrets, elle s'apercevait que les conseils d'une amie lui manquaient en cette circonstance. Combien il lui aurait été doux de faire à quelqu'un part de la bonne nouvelle. Car c'était une bonne nouvelle!... n'est-ce pas? Sans le vouloir, sans le chercher, orpheline pauvre et abandonnée de tous elle avait trouvé un mari.

Un mari!

La grave figure d'Yves Le Kermeur passa à nouveau devant ses yeux rêveurs.

Il lui sembla sentir encore peser sur elle le regard calme, un peu mystique, du châtelain. Et elle en fut toute troublée. L'homme lui ferait toujours un peu peur, c'était évident. Cependant elle était sûre d'être une épouse soumise, attentionnée et dévouée... elle avait même l'impression qu'elle allait aimer comme un dieu celui qui acceptait de la mettre à l'abri de la misère, de l'abandon et des incertitudes de la vie. Son âme, esseulée et trop longtemps privée d'affection, allait se donner tout entière à celui qui lui apparaissait comme l'être que la Destinée lui réservait de toute éternité; l'homme de sa vie que le ciel avait placé sur ses pas pour qu'elle fût sienne à jamais.

Alors, sur le carreau rouge de sa chambre monacale, les genoux de Noële ployèrent et, dans une gratitude éperdue, une action de grâce monta de son âme reconnaissante vers Celui qui l'avait guidé si paternellement au port.

Vers la fin de la journée, elle décida d'écrire à la bonne mère supérieure qui lui avait fait tant de recommandation en la voyant partir.

« Ma mère, expliqua-t-elle, dans un style rusanné et grandiloquent dont elle ne se rendit pas compte. Dieu n'a pas voulu que je reste seule sur la terre. Mon maître me donne son nom pour que la médisance ne s'empare pas de ma présence sous le toit d'un homme seul.

« Je vous tiendrai au courant de la date de mon mariage pour que vous attiriez les grâces du ciel sur ma tête, afin que je demeure la femme soumise et irréprochable que vous m'avez recommandé d'être.

« Mon futur mari est froid et sévère, il me fait un peu peur, mais il est très bon et ma reconnaissance pour lui est sans limite. Je serai son humble servante comme il se doit.»

Cette lettre singulière ne devait rassurer qu'à moitié la sainte fille qui la reçut, mais Noële pouvait-elle se rendre compte qu'une fiancée écrit généralement des choses plus gaies et plus exubérantes?

L'orpheline ne fit pas partir sa missive ce jour-là. Elle ne l'enverrait que plus tard, et à bon escient, quand tout serait bien arrangé entre elle et Yves Le Kermeur, celui-ci pouvant encore revenir sur son offre magnifique, puisqu'elle-même avait exigé vingt-quatre heures de réflexion avant l'engagement définitif.

Une chose est sûre, c'est que durant les heures qui suivirent, Noële, qui se proposait de réfléchir et de soupeser sa réponse, n'envisagea pas un seul instant la possibilité de quitter Montjoya et de partir seule, vers l'inconnu, vivre sa vie.

Un tel frisson la prenait même à cette perspective qu'elle avait hâte d'être au lendemain pour être bien sûre que cette abomination lui serait épargnée.

***

Quand elle se présenta à l'heure dite au cabinet d'Yves Le Kermeur, celui-ci la reçut avec sa politesse habituelle.

— Eh bien! mademoiselle, qu'est-ce que vous avez décidé? Restez-vous ici, ou venez-vous m'apprendre que, réflexion faite, votre jeunesse a le droit d'envisager un autre décor que les murs de Montjoya à perpétuité.

Il parut à l'orpheline que la voix masculine était quelque peu ironique pour lui parler.

Et voici qu'elle eut l'impression, en un éclair, qu'il serait bon de pouvoir rejeter le marché qu'on lui proposait.

Mais ce ne fut en elle qu'une fugitive révolte!

Noële était trop faible et trop désorientée pour oser un mot dont les répercussions eussent été formidables! Les religieuses ne lui avaient appris que l'obéissance. Pourquoi ne l'avait-on pas, dès l'enfance, armée pour la lutte quotidienne?

(A suivre)

Nos livres!

(En vente au bureau du journal)

Le Problème de la vie devant la raison et le catholicisme, par Louis Sullerot, prof. à l'Ecole de St-François de Salle de Dijon. Prix fr. 3.50.

Essai de monographie de Sierre, par l'abbé J.-E. Tamini. Prix fr. 2.50.

La Contrée d'Ayent, par le P. Sulpice Crettaz, capucin. Prix fr. 3.50.

Les Plantes bienfaisantes. Etudes de 120 plantes médicinales, reproduites en couleurs par Camille Droz. Prix fr. 4.75.

Les Mystères de la nature. Guide pratique agricole. Prix fr. 1.—.

Le Pendule révélateur ou le moyen de découvrir les corps cachés et les maladies, par l'abbé Mermet. Prix fr. 2.50.

La Faillite de Dieu? Par Léon Gallois. Prix fr. 3.50.